LIVRET D'ACCUEIL AFCA
SANTIAGO DU CHILI

afca-mae
association française
des conjoints d'agents
du ministère des affaires étrangères
23, rue La Pérouse - 75116 Paris

Table des matières

Introduction 3
Premières démarches administratives sur place 4
Déménagement 4
Logement 5
Avant le départ 5
Santé (médecins de l'ambassade) 8
Cliniques 8
Médecins généralistes français à Santiago 9
Chirurgiens-Dentistes 9
Vaccination 10
Emploi (Possibilités, accords bilatéraux, dérogations) 11
Autorisation de travailler pour les conjoints 11
Permis de séjour 12
Permis de travail 12
Démarches à effectuer 13
Enseignement 15
Scolarité des enfants 15
Pour le conjoint 18
Cours en auditeur libre 18
Loisirs pour enfants 19
Privilèges douaniers 20
Voiture 20
L'achat d'une voiture 20
Le permis de conduire 21
Assurances 21
Achat du tag 21
Achat de meubles et d'électroménager 22
Disponibilité en électroménager 22
Électricité 22
Mobilier, vaisselle 22
Assurances 23
Us et coutumes 23
Bon à savoir 23
Pratiques de la conduite 24
Once 24
La ponctualité 24
Petit dictionnaire des « chilenismes »... utilisés dans le langage « populaire » 24
Loisirs à Santiago 26
Conclusion 27
Annexe 1 : Contrat de travail pour la nana (employée de maison) 28
Annexe 2: Formulaire d'adhésion AFCAMAE 29

Introduction

Association de loi 1901, l'AFCA a été créée en **1989** par un groupe de conjoints animés du désir d'être à l'écoute et d'aider les conjoints dans la vie diplomatique. **Quelques dates** à retenir qui marquent le développement de l'association et la reconnaissance du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

- **1994** : création du poste de « délégué permanent ». Le ministère charge un ambassadeur, M. Cuvillier, d'étudier les préoccupations des familles des agents du MAEE;

- **1999** : nomination d'un agent de la DRH chargé d'aider l'AFCA à avancer et travailler sur les dossiers de fonds;

- **2003** : intégration de l'AFCA dans le réseau Intranet du Ministère;

- **2005** : mise à disposition par le ministère d'une secrétaire;

- **2006** : signature d'une convention triennale avec le Ministère.

Objectifs

- **A**ccompagner les conjoints d'agents du ministère dans leur vie de mobilité;
- **F**aciliter leur adaptation aux particularités de la vie diplomatique;
- **C**ommuniquer et servir de relais entre le ministère et les conjoints;
- **A**méliorer la situation des conjoints et de leurs familles en France et à l'étranger.

Moyens

- Des ressources humaines : une équipe à Paris, des correspondants en poste;
- Des ressources financières : une subvention du ministère et les cotisations des adhérents;
- Des outils de communication : les Carnets, les Livrets d'accueil en poste, l'annuaire des adhérents, la lettre électronique Afca@info, le site www.afcamae.com, une rubrique sur l'intranet du ministère;
- Une permanence au bureau 602,
  - 23 rue La Pérouse, 75116 Paris
  - tel 01.43.17.70.67
  - fax : 01.43.17.70.66
  - les **lundi — mardi — jeudi — vendredi** de 9 h à 16 h
  - Écrire un message électronique à l'AFCA : afcamae@club-internet.fr

Voici la liste de l'équipe AFCA à Santiago du Chili.

Correspondant AFCA : François Grézaud — tél. 56 2 2194597 (domicile)

Équipe : Véronique Labonté — tél. 56 2 823 6090 (domicile)

Augusto Bondiuk — tél. : + 56 2 219 11 37 (domicile)

Premières démarches administratives sur place

Documents à prévoir pour accélérer vos démarches.

Pour toute démarche au Chili (location, achat de voiture, soins médicaux, inscriptions dans activités…), il sera nécessaire d'avoir un numéro d'identité chilien, le RUT pour l'agent, le conjoint et les enfants.

Cette démarche est effectuée par l'Ambassade. Pour ce faire, il faut présenter à l'Ambassade des documents nécessaires pour accomplir ces démarches.

Prendre contact avant votre départ avec M Frédéric Chopinet à l'Ambassade :

(56) 2 4708073.

Déménagement

Mode d'acheminement conseillé :

Fret aérien pour le transport de cantines, fret maritime pour un déménagement complet.

Formalités douanières :

Les biens acheminés par voie maritime arrivent à Valparaiso où ils sont dédouanés par les services chiliens (douane et SAG-Servicio de agricultura y ganaderia).

Les documents douaniers émis lorsque le container arrive au Chili et donnés par le transporteur sont à confier à l'Ambassade afin de sortir rapidement les effets personnels dès l'arrivée du container. L'Ambassade se charge d'effectuer ces démarches douanières.

Attention : certains coûts supplémentaires ne sont pas prévus dans les devis des déménageurs, exemples :

Inspection de la douane : environ 600 usd

Contrôle de fumigation si nécessaire : environ 800 usd et coût des jours de stockage si une fumigation est réalisée.

La fumigation concerne des meubles en bois anciens.

Délais moyens d'acheminement : environ un mois de transport par bateau depuis la France.

Adresses de déménageurs au moment du départ du Chili : consulter la liste disponible à l'Ambassade qui est actualisée régulièrement par la mission économique.

Attention: Suite à des expériences désagréables, au moment de quitter le pays spécifier dans le contrat de déménagement une clause demandant au déménageur de respecter le volume et le prix.

Logement

Avant le départ

Vous trouverez à Santiago différents hôtels et appart-hôtels où vous pourrez loger temporairement en attendant de trouver votre logement définitif. Internet est un excellent outil pour trouver des endroits où loger. Voici quelques sites qui pourraient vous intéresser :

www.contactchile.cl

www.nh-hotels.com

www.apartsuitesvitacura.cl

Situé près du lycée français.

www.doors-apart-hotel.cl

Situé à 50 mètres de la Mission Économique

www.altocastello.cl

Situé à 100 mètres de la Mission Économique

www.time.cl

À l'arrivée

Comment trouver un logement?

Il existe trois principales sources d'information pour trouver un logement à Santiago. En effet, vous pouvez trouver les appartements ou maisons à louer soit à l'aide des petites annonces publiées dans le journal El Mercurio, soit en circulant dans les rues du quartier où vous désirez habiter pour identifier les logements ou maisons à louer, soit en utilisant les services d'une agence immobilière. Il est à noter que les frais d'agence sont à la charge du locataire et s'élèvent au prix d'un loyer mensuel.

Les différents quartiers

Trois quartiers résidentiels sont privilégiés par les agents de l'ambassade. Providencia, Las Condes et Vitacura.

Providencia est le quartier qui est situé le plus près du Centre-Ville et de l'Ambassade. C'est un quartier où l'on retrouve beaucoup de commerces, de bars et de restaurants. On y retrouve surtout des immeubles de logement et très peu de maisons à proximité de l'ambassade. Ce quartier conviendrait probablement davantage aux célibataires et aux couples sans enfant.

Las Condes est divisé en deux zones. Une zone de quartier d'affaires (El golf) où l'on retrouve quelques restaurants, très peu de boutiques et beaucoup d'immeubles à bureau. Et une autre zone qui se situe vers la cordillère qui est plus résidentielle avec de nombreux immeubles d'habitation et villas. Cette zone est moins chère que Vitacura, mais attention aux encombrements pour se rendre au lycée français.

Vitacura est un quartier beaucoup plus familial. En effet, on y retrouve surtout des maisons et le lycée français est d'ailleurs situé dans ce quartier. Il y a aussi des commerces, des restaurants, des marchés ambulants. On y retrouve une vie de quartier intense, idéale pour les familles. De plus, il est situé à proximité des centres commerciaux (Lider à Los Cobres de Vitacura, Jumbo à Alto Las Condes et Tottus au Parque Arauco). Ce quartier est idéal pour les familles avec des enfants qui sont en âge scolaire.

Transport en commun

Providencia et Las Condes (zone El golf) sont desservis par le Métro de Santiago. De ces quartiers, vous aurez environ un maximum de 25 minutes de métro à faire pour vous rendre à l'ambassade. Malheureusement, Vitacura n'est pas desservie par le métro. Par contre, il existe un service de transport en commun qui dessert très mal ce quartier (sauf l'autobus 405 et les taxis collectifs). Pour connaître les itinéraires consultez le www.transatiagoinforma.cl . Il est à noter que l'horaire des autobus est aléatoire. Vous devez vous procurer la carte BIP pour circuler dans les transports

publics, en vente uniquement dans les guichets de station de métro et points « Servi Pag » où se réalise la recharge.

Questions de budget

Le loyer est payable au cours des 5 premiers jours du mois. Il est habituellement fixé en pesos chiliens, mais il peut arriver que certains propriétaires fixent leurs loyers mensuels en UF. Le cas échéant, le montant mensuel à payer variera en fonction de la valeur de la monnaie chilienne qui varie souvent à la hausse. Il est aussi à noter que le prix du loyer peut être réajusté tous les 3 mois en accord avec la variation de l'indice des prix à la consommation. Lors de la signature du bail de location, un dépôt de garantie vous sera exigé. Ce dépôt équivaut à environ 1 ou 2 mois de location. *Il faut savoir qu'au moment du départ cette caution est rarement récupérée (pratique chilienne).*

Si vous louez un appartement, vous aurez aussi à payer des charges communes relatives à l'entretien de l'immeuble et aux salaires des différents employés. Le montant de ces charges varie selon les services offerts dans l'immeuble (piscine, gymnase, stationnement, etc.). Pour les maisons, différentes charges s'appliquent (jardinier, piscinier, gardiens, eau surtaxée en été, électricité surtaxée en hiver, etc.). Les frais d'électricité, de gaz et d'eau sont aussi à la charge du locataire et sont plutôt élevés.

Informations supplémentaires

Vous devez fournir certains documents lors de la signature du bail :

- RUT;
- Copie du passeport;
- Lettre de confirmation d'emploi fournie par l'ambassade.
- **Attention :** certains propriétaires demanderont que l'ambassade se porte garante de la location (aval). Ce qui évidemment n'est pas possible.

La signature du bail de location doit se faire devant notaire en présence du locataire et du propriétaire.

Les baux de location sont généralement d'une durée d'un an. Lorsque vous désirez mettre fin au contrat de location, vous devez aviser le propriétaire 60 jours avant l'échéance. Si vous n'avisez pas le propriétaire, le bail sera reconduit automatiquement pour l'année suivante. Ne pas oublier d'insérer dans le bail une clause diplomatique permettant d'avoir seulement un mois de préavis.

Un état des lieux sera fait lors de la signature du bail de location. Selon la Loi chilienne, toutes les réparations à effectuer que ce soit pour des bris accidentels ou des bris d'usure normale, sont à charge du locataire. Il est donc très important de vérifier que tout fonctionne bien et de signaler toute anomalie au propriétaire lors de l'état des lieux.

Bien que Santiago soit une ville relativement sécuritaire, certaines précautions sont à prendre afin d'assurer votre sécurité et celle de votre famille. Il est recommandé de choisir un appartement où il y a présence de concierges 24 h/24 au rez-de-chaussée de l'immeuble afin de contrôler les allées et venues et d'assurer la sécurité des habitants. Il est aussi recommandé d'éviter de choisir des appartements qui se situent aux étages les plus bas. Si vous choisissez d'habiter une maison, il est fortement recommandé d'avoir un système d'alarme relié à une centrale. De plus, bien que les assurances habitation ne soient pas obligatoires, il est fortement recommandé d'en prendre une.

Finalement, si vous changez d'habitation durant votre séjour ou lorsque vous quitterez le Chili, vous devrez fournir aux déménageurs une lettre signée par le propriétaire vous autorisant à déménager et une attestation des carabiniers.

Santé (médecins de l'ambassade)

Cliniques

► Clínica Alemana

Av. Vitacura 5951 (bilingue anglais)

Tél. : (2) 210 11 11 (consultations)

(2) 210 10 10 (urgences)

La Clinica Alemana fournit une très bonne qualité de soins et un service qui pourrait être qualifié de luxueux et les frais médicaux sont remboursés à 90 % lorsque les agents sont couverts par la Mutuelle des Affaires Étrangères.

Ex. : peu d'attente aux urgences, valets de stationnement, etc.

► Clínica Las Condes

Lo Fontecilla 441, Las Condes

Tél. : (2) 210 40 00

► Clínica Santa María

Av. Santa María 0410

Providencia

(à 500 mètres de l'ambassade)

Tél. : (2) 777 80 24

Médecins généralistes français à Santiago

► Dr Benoît Cordier

(2) 218 54 59

(09) 9 232 43 50

► Dr Roger Claudet

(2) 754 95 95

(09) 8 248 99 79

► Dr Louis Hervé

(2) 482 00 00

(2) 959 41 53

Chirurgiens-Dentistes

► Dr Fernando Fuentes

Av. Manuel Montt 12 , Of. 501

Providencia

(2) 235 91 19

► Dr Lorenzo Cugniet-Elizondo

Av. 11 de Septiembre 1860, Of. 35

Providencia

(2) 252 06 27

Si des problèmes de santé graves surviennent en province, il est très fortement recommandé de revenir d'urgence sur Santiago.

Une liste de notoriété médicale est communiquée à titre d'information, depuis la section consulaire du site www.france.cl .

Attention deux particularités propres au Chili!

- Araignée du coin « arana de rincon », une araignée dont la morsure peut-être mortelle. Comme son nom l'indique, on retrouve cette araignée dans les coins sombres et derrière les cadres et miroirs dans environ 50 % des foyers chiliens. Si vous habitez une maison, il est recommandé de vous munir d'une bombe insecticide durant les mois d'été. Il est à noter qu'il n'y a pas de risque de trouver cette araignée dans votre maison si elle est propre et sans poussière.

- Le virus de l'Hanta, mortel chez l'homme dans plus de 50 % des cas, est présent au Chili depuis la région de l'Atacama jusqu'en Patagonie, chilienne ou argentine. Les premiers symptômes, après une incubation pouvant aller jusqu'à 45 jours, sont ceux d'une grippe, puis de graves complications s'y ajoutent, notamment respiratoires. C'est le « rat des champs » (et non le « rat des villes »), porteur sain de ce virus, qui le transmet à l'homme. La transmission se fait par contact avec salive et les déjections du rat contaminé ou même simple inhalation. Il n'y a pas transmission interhumaine. Il est vivement recommandé de ne boire que de l'eau minérale, de ne pas faire de camping sauvage au Chili et de ne pas entrer dans les granges et lieux abritant ou ayant potentiellement abrité des rats. Pour ceux qui feraient du camping, il est indispensable d'entreposer leurs aliments de façon hermétique, de ne pas laisser traîner de vaisselle sale, de boire de l'eau en bouteille, de ne pas camper près de tas de bois coupé, de ne pas dormir à même le sol sans tapis de sol.

- Araignée de blé « araña de trigo » qui se trouve aussi dans les campagnes.

Pour ces 3 cas, si ils sont détectés à temps ces piqures ou morsures ne sont pas mortelles. A Santiago nous recommandons plus particulièrement de se diriger à la « Posta Central » - hôpital central spécialisé pour toute urgence liée à ces maladies.

Malgré ces précautions à prendre, le Chili est un pays exceptionnel pour profiter de la nature et des sports de plein air.

Vaccination

Aucune vaccination n'est exigée à l'entrée du pays. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est cependant obligatoire pour les voyageurs venant d'une zone infectée et les personnes se rendant à l'Ile de Pâques.

Vaccinations recommandées d'un point de vue médical:

Systématiquement :

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite : à mettre à jour;

- Hépatite A pour les enfants à partir de l'âge de 1 an.

Pour des séjours prolongés et/ou à risques (conditions d'hygiène précaires) :

- Typhoïde : pour les enfants à partir de l'âge de 2 ans;
- Hépatite B;
- Rage (situation d'isolement ou accès au traitement sur place difficile).
- Pour les enfants, toutes les vaccinations incluses dans le calendrier vaccinal français devront également être à jour. Dans le cas d'un long séjour, le BCG est recommandé dès le premier mois et le vaccin contre la rougeole-oreillons-rubéole dès l'âge de 9 mois.

Il est recommandé de réaliser toutes les vaccinations nécessaires avant de partir.

Emploi (Possibilités, accords bilatéraux, dérogations)

Le marché de l'emploi est très porteur et les rémunérations peuvent être honorables dans certains secteurs, pour ceux ayant déjà une expérience professionnelle. Il est bien sûr recommandé de parler l'espagnol, mais les personnes ayant une compétence pointue, par exemple en informatique, peuvent aussi trouver du travail. Il y a une grande mobilité sur le marché de l'emploi. Il existe une convention entre la France et le Chili qui valide les trimestres de retraite acquis dans les deux pays.

Mais, tout devrait être encore plus simple, car il existe un projet d'accord entre la France et le Chili pour l'emploi des personnes à charge de diplomates. Ce projet est bien avancé et l'on peut espérer la signature de cet accord dans les mois à venir.

Autorisation de travailler pour les conjoints

Les conjoints d'agents diplomatiques ou administratifs titulaires d'un passeport diplomatique ou de service ne sont pas autorisés à travailler.

Pour le conjoint souhaitant travailler, il existe 3 options :

a) Soit, il garde provisoirement son statut diplomatique et il effectue les démarches sur place sachant qu'elles prendront beaucoup de temps.

b) Soit, avant l'arrivée, il renonce à son statut diplomatique et entre au Chili avec son passeport ordinaire pour entreprendre les démarches.

c) Soit, il obtient un visa de travail non assujetti à contrat (visa temporaire de durée d'un an). Condition à respecter: il faut avoir un niveau d'études: Bac + 2 ans d'études. Il faut faire légaliser son diplome, détenir une promesse d'emploi signée devant notaire d'un ermployeur potentiel. Cet employeur s'engage à recourir aux services de cette personne dans la période à venir d'un an.
Il faut se rendre au service culturel de l'Ambassade pour obtenir gratuitement le

certificat en espagnol attestant son diplome, se rendre ensuite au service de légalisation payant au Consulat et terminer au MAE chilien par une légalisation payante.

À l'arrivée au Chili, il est délivré un visa ordinaire de 3 mois qui est renouvelé pour 3 mois après être sorti du pays (voyage en Argentine : il faut compter 6 heures d'autocar pour se rendre à Mendoza).

Pour obtenir un permis de travail, le conjoint doit d'abord se trouver un employeur pour obtenir un contrat de travail qui lui donnera le droit de solliciter un visa « sujeto a contrato ». Ce contrat de travail lui permet d'avoir un travail rémunéré, mais exclusivement avec l'employeur qui a signé son contrat de travail, et ensuite renoncer au visa officiel délivré par le ministère des Affaires Étrangères Chilien.

Permis de séjour

Que vous ayez ou non obtenu avant de quitter la France **le visa d'entrée** adéquat (délivré par l'ambassade ou le consulat du Chili), vérifiez le plus tôt possible, et en tout cas dans les **trois mois** qui suivent votre arrivée, quelles sont les formalités que vous devez accomplir auprès des autorités locales (police ou services correspondant à nos autorités préfectorales).

Les autorités apposeront un nouveau visa de séjour – de durée plus ou moins longue – sur votre passeport; vous devrez vous-même, dans la plupart des cas, demander une **carte de résident étranger**. En général, au-delà de **six mois consécutifs de séjour** dans le même pays, vous en devenez un résident. Ce changement de statut entraîne des conséquences importantes notamment dans le domaine financier (contrôle des changes, douane, fiscalité). **Renseignez-vous auprès du** consulat**.**

Permis de travail

Vous avez un emploi assuré avant votre arrivée dans le pays

Vérifiez si vous êtes tenu ou non, en qualité d'étranger, de faire enregistrer votre contrat de travail auprès des autorités locales compétentes (service du travail et de la main-d'œuvre). Si cet enregistrement est nécessaire, n'entreprenez votre voyage qu'après avoir obtenu l'agrément de ces autorités.

Vous arrivez sans emploi

Renseignez-vous sur place pour savoir si un permis de travail doit être obtenu préalablement à la signature de tout contrat d'embauche.

Orientez vos recherches d'emploi en priorité vers des secteurs d'activités correspondant à vos qualifications professionnelles.

Vous pouvez également vous adresser au consulat de France et, le cas échéant, au comité consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle. Sachez que de

nombreux pays refusent toute transformation de visa de court séjour en visa de travail.

Ne négligez pas les possibilités de garantie sociale dont vous pouvez disposer, soit auprès des systèmes français, soit dans le cadre de la protection sociale organisée par le pays où vous résidez. Comparez les avantages des différents systèmes et, au besoin, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des compagnies d'assistance en France.

Soyez prudent. Rappelez-vous que vous êtes à présent un travailleur immigré et que toute irrégularité de situation peut vous être préjudiciable.

Démarches à effectuer

Si vous avez besoin d'aide pour la rédaction de votre CV, lettres de motivation et l'entretien, prenez contact avec la conseillère pour l'emploi de la Chambre de commerce Franco-Chilienne (camila@camarafrancochilena.cl).

Chambre de commerce Franco-Chilienne.
Marchant Pereira 201, Oficina 701,
Providencia, Santiago
Tél. : 56.2.225.55.47
www.chilifrance.cl

Il est conseillé de consulter les annuaires professionnels et les listes d'entreprises et prendre contact avec les directeurs des ressources humaines, la presse locale et les sites internet de recherche d'emploi.

Consulter les offres d'emploi qui sont publiées le samedi et le dimanche dans les journaux nationaux : El Mercurio, El Diario, etc…

Il existe plusieurs sites internet de recherche d'emploi où vous pouvez enregistrer votre CV et consulter les offres d'emploi. Voici une liste non exhaustive :

www.bumeran.cl
www.computrabajo.cl
www.chilifrance.cl

La connaissance de l'espagnol est indispensable et celle de l'anglais conseillée.
Il existe de nombreuses possibilités de suivre des cours d'espagnol sur place (instituts, cours privés, etc.)

Les secteurs à fort potentiel sont le secteur vitivinicole, la restauration, la communication, le marketing, le secteur commercial et la vente et l'informatique.

Il existe 2 types de ressortissants français travaillant au Chili :

- Les jeunes diplômés : ceux-ci travaillent principalement dans le commerce et occupent un premier emploi. Généralement, les salaires oscillent entre 500.000 (790 euros) et 700.000 pesos (1.111 euros), mais peuvent être beaucoup plus faibles (salaire minimum, soit 202 euros);

- Les cadres : ceux-ci occupent des postes de directeur général adjoint. Les salaires peuvent atteindre 2 millions de pesos (soit 2560 euros).

Globalement, les salaires sont faibles, et assez variables, dépendant de la structure de l'entreprise (les grandes entreprises ont un niveau de salaire plus élevé que les PME).

Formation (MAE dans le cadre du poste) pour les conjoints.

Par le Ministère :

Cours de langue avant le départ dans la limite des places disponibles. Se renseigner auprès de l'AFCA et à l'administration centrale.

Cours d'espagnol sur place en fonction du budget du Consulat et des places disponibles dans les cours proposés aux nouveaux agents lors de leur arrivée.

Des cours d'espagnol sont dispensés dans d'autres institutions :

- Institut franco-chilien;

- Institut Goethe;

- Université catholique.

Formations diplômantes auprès d'établissement français à travers de bourses qualifiantes du Ministère (dossier à déposer avant la fin mai).

Les formations dispensées par le CNTE et certaines universités sont acceptées à partir du moment où elles permettent l'insertion professionnelle.

Voir : www.afcamae.com et s'adresser à : afcamae@club-internet.fr

Enseignement

Scolarité des enfants

Lycée Antoine de Saint-Exupéry

Le Lycée Antoine de Saint-Exupéry est le seul établissement reconnu par le Ministère français de l'Éducation Nationale et qui suit le programme scolaire français à Santiago. Il propose des cours de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Depuis mars 2008, et dans la mesure où au Chili la scolarité se fait selon un calendrier sud, le collège propose pour les bacheliers de l'année précédente (décembre), des classes de maintien de niveau pour préparer l'entrée des jeunes à l'université française pour le mois de septembre. Le Lycée a un effectif d'environ 2000 élèves dont la majorité est chilienne. Les installations sont excellentes.

Des activités parascolaires sont proposées dans l'après-midi au choix des familles.

Il est recommandé de prendre contact avec la direction avant l'arrivée à Santiago pour prendre en charge l'inscription des enfants et d'autres renseignements.

Les frais d'inscription sont de 50 UF pour le 1er enfant, 45 UF pour le 2e enfant et ainsi successivement de manière dégressive.
Ces frais d'inscription sont payables une fois et acquis à vie.
Vous devrez payer en plus par enfant des frais de scolarité par mensualité pendant 9 mois.

Proviseur Serge BUENAVENTES
Directeur du Primaire Gaetan GIMENEZ

Coordonnées du lycée :
Luis Pasteur 5418 – Vitacura
Codigo postal 6670111
Téléphone central 218.51.51
Site www.lafase.cl

Le CPA, Centro de Padres y Apoderados, qui correspond à une association de parents d'élèves, est bien organisé dans l'enceinte de l'établissement et propose de nombreuses activités tout au long de l'année. www.cpa.lafase.cl

Pour toute information, vous pouvez contacter à votre arrivée un membre du CPA qui est la conjointe d'un agent de l'Ambassade :
Madame Zaida Douault tél : (56) 2 7160471

En province il existe d'autres lycées français à Viña del Mar, Concepcion, Osorno et Curico.

Les enfants inscrits et scolarisés au Lycée Antoine de Saint-Exupéry doivent, **obligatoirement** posséder une **assurance** qui les couvre en cas d'accident. Ils ne pourront pas participer aux activités extérieures et aux classes vertes s'ils n'en possèdent pas une.

Le lycée possède un accord (« convenio») et donc un prix préférentiel avec la Clinica Alemana : tous les enfants depuis leur naissance jusqu'en terminale (cuarto medio), peuvent s'affilier à cette assurance (52,000 clp prix public, 46,000 clp pour les élèves du lycée). Cette assurance couvre tous les frais médicaux (consultation, radiographie, laboratoire, scanneur ou IRM, kinésithérapie…) et d'hospitalisation (service des soins intermédiaires ou intensifs UCI ou UTI) dérivée d'un accident ou d'un traumatisme survenu à l'école, à la maison ou pendant les vacances scolaires. La couverture médicale est de 100 %. L'assurance est payée une fois par an, au moment de l'inscription de l'enfant, et dure toute une année. Le lycée vous proposera, donc de souscrire à ce « seguro escolar ».

Même si vous possédez une bonne mutuelle, il est conseillé de souscrire à cette assurance, car elle est très pratique. En cas d'accident, les enfants sont pris en charge directement à la Clinica Alemana, et le collège se charge de toutes les démarches administratives. Étant donné les coûts très élevés des soins médicaux au Chili, cette assurance est fortement recommandée.

Il existe également, une affiliation spéciale étudiante à cette assurance (jusqu'à 24 ans). Elle vaut 72,000 clp.

D'autres écoles

Deux autres écoles chiliennes ont un enseignement mixte avec une partie de leurs cours en français, mais suivent le programme chilien.

- Collège La Maisonnette
- Collège La Girouette

Crèches

Les crèches (jardines infantiles) sont très nombreuses à Santiago et souvent ouvertes dès l'âge de trois mois. Elles sont en général de bonne qualité, mais il faut les visiter soigneusement et s'informer sur celles qui vous intéressent.

Universités et 3èmes cycles

L'enseignement supérieur au Chili est excellent. Il existe 25 universités dites traditionnelles et qui possèdent un grand nombre de facultés. Les plus connues sont l'Université de Chili et l'Université Catholique.

On trouve aussi 36 universités plus récentes et privées qui ont encore besoin de quelques années pour atteindre le niveau d'excellence des Universités traditionnelles.

Certaines universités ont des accords bilatéraux avec des établissements français ou européens (surtout en 3ème cycle), il faut néanmoins rester vigilant, car les équivalences de diplômes restent encore difficiles à prouver et à obtenir.

Pour en savoir plus : http:www.ues.cl

Actuellement, il existe 3 types de coopération entre les Universités chiliennes et françaises :

- Double diplôme;
- échange de semestre;
- échange doctoral.

Se renseigner auprès du Service Culturel de l'Ambassade pour les accords entre les universités françaises et chiliennes :

Olivier Dréan Adjoint de coopération universitaire et technique
Ambassade de France au Chili
Francisco Noguera 176 , Providencia
Tél. : (56) 2 4708067

Commencer ses études au Chili

Si votre enfant souhaite commencer ses études universitaires au Chili, il n'y aura aucun problème à s'inscrire dans un établissement s'il fait preuve de son Baccalauréat français ou de son P.S.U. (baccalauréat chilien). Il obtiendra les diplômes chiliens suivant son cursus. Il sera par contre très compliqué d'obtenir une reconnaissance en France de son parcours au Chili si la licence n'a pas été atteinte.

Avant le 3ème cycle, il n'y a pas vraiment d'accord entre les universités chiliennes et françaises. Il est préférable de se renseigner sur les facultés qui ont ces accords et certaines même des échanges, pour y inscrire votre enfant. Exemple : HEC qui a un accord avec la faculté de Ingenieria Comercial de l'Université Catholique du Chili, ou Sciences Po qui accueille des étudiants de l'Université du Chili, de l'Université Catholique du Chili et de l'Université privée Adolfo Ibanez.

Pour bénéficier du visa officiel comme enfant d'un agent ayant un passeport de service, un enfant de plus de 18 ans doit prouver un certificat d'inscription dans une université chilienne.

Commencer ses études en France et les continuer au Chili

Pour reconnaître un diplôme français au Chili, il faut obtenir le descriptif de l'ensemble des UV passées en France (et le faire traduire) ainsi que toutes les notes obtenues pour ces UV. Il faut ensuite faire authentifier ces documents par le Consulat de France, puis passer par la validation de 3 ministères au Chili afin que

l'équivalence de chaque UV avec les UV chiliennes soient reconnues. Ce processus n'est pas impossible, mais d'autant plus compliqué que les chiliens obtiennent la licence en 5 ans, et les français en 3 ans.

Au niveau du doctorat, postdoctorat, recherche (3ème cycle) ce processus devient moins difficile grâce aux nombreux accords entre les universités chiliennes et françaises. Il est à noter que la convalidation des diplomes peut etre initiée auprès de l'Ambassade de France avant de s'adresser aux Ministères chiliens.

Pour le conjoint

Cours en auditeur libre

La plupart des universités au Chili disposent d'un « Centro de Extension» qui propose des cours, ateliers, formations continues et qui sont ouverts à toutes les nationalités et à tous les profils. Ces cours ne donnent pas accès à un diplôme, mais à un « Certificado de participacion » (diplomados y cursos) en fin de parcours. Les disciplines sont infinies et dispensées en cours du soir ou pendant les vacances.

Pour en savoir plus :

Université du Chili
http://www.uchile.cl/uchile.portal?_nfpb=true&_pageLabel=extCult
Université Catholique du Chili
http://www.puc.cl/extension/index.html

Il existe des cours et cycles pour adultes proposés par les municipalités (Vitacura, Las Condes, Providencia, Nuñoa). Se renseigner directement auprès des mairies et sur leurs sites internet.

Il y a, également, des conférences diverses proposées par l'Institut Culturel Franco-Chilien. www.icf.cl

Le conjoint veut s'inscrire à une Université chilienne.

Pour faire reconnaître ses diplômes français et s'inscrire dans une Université chilienne nous vous recommandons de prendre contact avec l'Agence Campus France qui a des contacts privilégiés avec les Universités chiliennes et vous indiquera la marche à suivre.

À titre indicatif, le coût mensuel des inscriptions varie de 100.000 à 500.000 pesos.

Contacter Campus France Santiago
santiago@campusfrance.org
Laure Hélène Filhol (56) 2 4708094

Enseignement à distance

Si vous cherchez une information sur l'enseignement scolaire, professionnel ou supérieur (BTS, formation d'adulte, Concours de la fonction publique) à distance, vous pouvez aller sur le site du CNED www.cned.fr

Vous pouvez aussi voir sur le site de la CHANED, Chambre Syndicale Nationale de l'Enseignement à Distance privé : www.chaned.fr

Autre site intéressant pour le niveau scolaire : www.cours-legendre.fr

Cours d'espagnol

Pour apprendre l'espagnol, voici les trois lieux les plus fréquentés par les Français.

Berlitz www.berlitz.cl/santiago.html
Goethe Institute www.goethe.de/ins/cl/sao/esindex.htm
Institut Franco-Chilien www.icf.cl

Bourse qualifiante à l'attention des conjoints d'agents du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

Deux bourses par an sont accordées par le Ministère (dossier à rendre avant fin mai). Ces bourses qualifiantes conjoints sont co-financées par la sous-direction de la formation du Ministère qui finance 50 % du coût de la formation, les 50 % restant sont à la charge du candidat boursier.

Ces bourses permettent soit de faire une formation à distance (cours du CNED), soit une inscription dans une université chilienne à condition qu'elles permettent au conjoint d'acquérir des compétences professionnelles contribuant à leur insertion professionnelle dans les pays d'accueil et à leur retour en France.

Se renseigner auprès de l'AFCA sur les modalités.

Loisirs pour enfants

Inscription aux ateliers pour enfants pendant les périodes de congés scolaires à Vitaniños (Casa Lo Matta).

Tél. : 2403610

Naviguer sur le site internet de la commune de Vitacura qui offre de nombreuses possibilités d'activités pour grands et petits www.vitacura.cl

Attention s'y prendre à l'avance pour les inscriptions.

D'autres municipalités et clubs sportifs réalisent aussi des ateliers.

- Cub Baltus (tennis pour enfants);
- Club français (Sport français);
- Universidad catolica;
- Club Ivan Zamorano à La Reina;
- Club croate.

Privilèges douaniers

Informations Douanes :

Il faut déclarer les appareils suivants : caméra, vidéo, appareils photo, bijoux et fourrures — demandez un formulaire à remplir pour l'importation temporaire. Pour les effets personnels, aucune déclaration n'est requise. Il est interdit d'introduire des produits alimentaires naturels frais.

Voiture

L'achat d'une voiture

Toutes les marques françaises (Renault, Peugeot et Citroën) et étrangères sont présentes au Chili. Il est cependant recommandé d'éviter d'acquérir les voitures de marque américaine, car elles sont reconnues comme étant moins fiables mécaniquement.

Vous trouverez à Santiago différents concessionnaires de voitures neuves (hors taxes) et usagées. Un agent ne peut acheter qu'une seule voiture hors taxe (TVA = 19 %) pendant les six premiers mois de son arrivée au Chili et pendant un an pour un diplomate. Lors de la revente, vous êtes exempté de la TVA si le véhicule a plus de 3 ans. Si vous souhaitez acheter une voiture en détaxe, il faut être sûr de rester au moins 3 ans au Chili. Car, les délais d'achat et la remise en conformité vis à vis de la réglementation chilienne au moment du départ risquent de coûter très cher pour des séjours inférieurs à cette durée.

Pour un véhicule neuf, la révision technique est obligatoire au Chili à partir de la deuxième année du véhicule (la date figure sur les documents du véhicule). Dans le cas d'un véhicule d'occasion, le vendeur vous remettra le document du contrôle technique qui restera valable jusqu'à la prochaine échéance.

M. Chopinet au Service Culturel se chargera de faire les démarches correspondantes pour obtenir les papiers du véhicule et les plaques diplomatiques ou administratives et du renouvellement de la vignette annuelle du permis de circulation.

Le permis de conduire

Le permis de conduire chilien s'obtient à la **Mairie de Providencia** avec l'aide d'un chauffeur de l'ambassade.

Si vous n'avez pas de visa diplomatique, vous êtes obligé de repasser le permis. Par contre, si vous avez un visa diplomatique, vous devez vous présenter avec votre permis de conduire français et votre RUT afin d'obtenir l'équivalence entre votre permis français et le permis chilien.

Prix : environ 17,000 clp (ce prix inclut la photo et le permis)

Municipalidad de Providencia
Av. Pedro de Valdivia — Providencia
Santiago
Departamento Licencias de Conducir
Tél. : (562) 340.75.17 – 340.74. 05 – 340.72.74
E-mail: licencias@providencia.cl
Site internet : www.providencia.cl

Assurances

Lorsque vous avez un véhicule, vous devez vous procurer une assurance publique obligatoire. Vous devez fournir la preuve de du paiement de cette assurance afin d'obtenir le permis de circulation et l'immatriculation du véhicule. Vous pouvez vous procurer cette assurance au mois de mars de chaque année dans différents points de vente (centres commerciaux, banques, internet, etc.). Le coût de l'assurance obligatoire est environ de 10,000 clp selon le modèle. L'obtention d'une assurance privée n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée compte tenu des mauvaises habitudes de conduite chilienne (la plupart des Chiliens n'ont pas l'assurance privée).

Achat du tag

La plupart des voies rapides ont un système de télépéage obligatoire (« tag »). Il faut donc que vous vous procuriez ce boîtier ou que vous achetiez des coupons à la journée pour pouvoir emprunter ces voies.

Certains concessionnaires effectuent les démarches pour l'obtention du « tag ». Si ce n'est pas le cas, vous devez contacter l'une des trois entreprises afin d'obtenir ce « tag » :

- Autopista Central = 600 400 06 60
- Vespucio Norte Express = 600 400 06 60
- Costanera Norte = 600 4 900 900.
- Site internet : www.autopistacentral.cl

Achat de meubles et d'électroménager

Disponibilité en électroménager

De nombreuses marques chiliennes et étrangères d'équipement électroménager sont offertes sur place à un coût généralement moins élevé qu'en France.
Vous pouvez vous fournir en électroménagers dans les grands magasins ou magasins spécialisés suivants :

- Falabella : www.falabella.cl
- Ripley : www.ripley.cl
- Almacenes Paris : www.paris.cl
- Easy : www.easy.cl
- Homecenter Sodimac: www.sodimac.cl
- Jumbo : www.jumbo.cl/
- Lider : www.lider.cl

Le matériel électronique est en général moins moderne qu'en France. Les modèles d'appareil photo numérique et de lecteur mp3 proposés dans la grande distribution au Chili ont environ de 6 mois à un an de retard sur les modèles disponibles en France.

Électricité

Le courant est de 220 volts et de 50 hertz.

Les prises chiliennes, à deux ou trois fiches, sont différentes des prises françaises. On trouve des adaptateurs bon marché sur le marché local. Les appareils fonctionnant sur 110 V doivent utiliser un transformateur.

La compagnie distributrice d'électricité est Chilectra.

Mobilier, vaisselle

En matière de mobilier, vaisselle et linge de maison, il existe un vaste choix (grands magasins, boutiques). Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin dans les centres commerciaux « *malls*».

Personnel

Employées de maison

Vous entendrez vite parler des « nanas », nom donné au Chili aux employées de maison. Avec leurs défauts et leurs qualités, elles font partie de la vie de presque tous les expatriés. Les « nanas adentro » vivent chez vous et travaillent 5 ou 6 jours par semaine. Les « nanas afuera » viennent à la journée ou à la demi-journée chez

vous. N´hésitez pas à demander de l'aide pour le contrat de travail et le règlement des taxes, à votre bureau ou celui de votre conjoint. (Voir exemple de contrat en annexe 1).

Jardinier

Également très utile si vous avez un jardin, le jardinier viendra une fois par semaine ou 2 fois par mois (10.000 à 15.000 pesos par visite). Là encore, le meilleur sera celui que vous pourrez trouver par une copine, un voisin (l'occasion de faire connaissance?) ou le propriétaire (pour qui l'état du jardin est parfois fondamental).

Piscinier

Si vous avez une piscine, les pisciniers sont pléthore, avec styles et prix très variés (il faut compter 15.000 à 30.000 pesos par mois, une fois par semaine).

Assurances

Pour l'assurance de la voiture, voir paragraphe ci-haut.

Pour la maison, nous recommandons un courtier connu de l'Ambassade, M.Bocaz qui vous orientera sur diverses compagnies d'assurances.

Il existe aussi la possibilité de choisir une compagnie d'assurance à travers les grands magasins ou les banques.

Mutuelles :

Mutuelle Affaires étrangères

Assurance scolaire à l'Alliance française (47.000 pesos par enfant)

Us et coutumes

Bon à savoir

Le Chilien n'aime pas être comparé aux autres habitants d'Amérique latine. Ne discutez pas politique au Chili et, en tout cas, soyez prudent! Le général Pinochet reste très populaire dans les milieux d'affaires. L'armée est une institution respectée. Les Chiliens sont rudes en affaires et vont droit à l'essentiel. En dehors des affaires, le côté latin réapparaît.

Le Chili est divisé en strates sociales très fortement différenciées. Dans les études sociologiques, on distingue les classes ABC appartenant aux classes privilégiées résidant dans les quartiers bourgeois de l'est de la ville « El Oriente ».

Les quartiers plus défavorisés se trouvent au Sud et à l'Ouest de Santiago.

Par précaution, il est conseillé de se renseigner avant de se rendre dans certains de ces quartiers.

Pratiques de la conduite

Au Chili, on conduit à droite. On double à droite. Attention aux autocars sur les autoroutes, aux autobus du Transantiago en ville et aux taxis qui peuvent s'arrêter à tout moment pour prendre un client. À noter aussi que les feux sont souvent de l'autre côté du carrefour, le sens de circulation est indiqué sur les plaques des rues, certaines grandes avenues ont des sens de conduite alternée en fonction des horaires, afin de rendre le trafic plus fluide aux heures d'affluence.

Once

Gouter traditionnel entre 17 h et 19 h avec thé, pain, gâteaux et les typiques sandwiches. Ce mot se réfère aux 11 lettres du mot « aguardiente », eau-de-vie prise l'après-midi du temps de la colonie.

Le repas de midi se dit « almuerzo » et le repas du soir « comida ». Si vous invitez des Chiliens à diner, sachez que les invités risqueront d'arriver vers 21 heures, car les Chiliens mangent très tard le soir. De plus, les Chiliens invitent rarement à diner chez eux. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que votre invitation soit rendue. Par contre le weekend vous pouvez être convié à « un asado » (barbecue).

Il n'est pas de coutume de souhaiter bon appétit « buen provecho » considéré comme un terme de la campagne.

La ponctualité

Le manque de ponctualité est un défaut connu des Chiliens, comme dans beaucoup d'autres pays d'Amérique latine.

Petit dictionnaire des « chilenismes »... utilisés dans le langage « populaire »

Attention du fait de la différence des classes sociales au Chili, il faut faire attention à qui l'on s'adresse et dans quelles circonstances (éviter milieu professionnel et invitations) lorsque l'on utilise ces mots.

Dès l'arrivée au Chili, on remarque que certains mots et expressions sont très souvent employés dans la conversation. Impossible d'espérer comprendre ou se faire comprendre sans ces fameux mots magiques que les Chiliens utilisent sans même s'en rendre compte. En voici quelques exemples :

Cachaï ?: (prononcer « catchaille ») : tu piges ? (ben non je ne « cachaï» pas toujours!)

Cuico: (prononcer « couico ») : snob, qui se la joue « haut de gamme », un peu « prout ma chère »!

Fomé : chiant

Huevon: (prononcer « ouéonne ») : Le terme « huevon » est multifonction. Il peut aussi bien signifier « mon pote » que « connard ». Il peut être affectueux ou insultant selon le contexte et les circonstances. Une phrase sans « huevon » n'est pas une phrase chilienne! C'est un peu le « putain con! » des gens du sud-ouest... Faut-il préciser que lorsque l'on est « cuico » on ne prononce JAMAIS le mot « huevon » en société!

Chucha ! : (prononcer « choucha ») : une des façons de dire « merde ou zut alors »!

Puta la hué' à! : (prononcer « pouta la houé a »): putain qu'elle merde ce truc!

Mano de guagua: (prononcer « mano de ouaoua ») : littéralement « mains de bébé ». Désigne une personne qui a des « oursins dans les poches ».

Pololo (f: polola) : désigne le(la) petit (e) ami (e). Il existe même le verbe « pololear » : sortir ensemble.

Po': « po' » est une contraction du mot « pués » qui signifie « donc ». Les Chiliens vous servent du « po' » en permanence

Si po' ! : bein ouais!

No po' ! : ben non!

YA po' ! : OK ça va ça va! ou « bon alors?! » (Un « ya po' » annonce le signe qu'on ne va pas passer la nuit ici ou pour le moins le signe qu'on commence à agacer son interlocuteur...)

Al tiro: tout de suite! (c'est amusant les Chiliens disent souvent « al tiro », pourtant la ponctualité n'est pas leur qualité première... Si l'un de vos amis annonce qu'il arrive « al tiro », pas de panique, vous avez le temps de passer l'aspirateur, de lire votre courrier, de prendre un bon bain chaud, etc.)

Claro ! : eh oui... ici aussi l'expression « c'est clair » fait des ravages... Et pour renforcer votre conviction, vous pouvez rajouter... « po'! » « Claro po' » : c'est clair de chez clair!

Voilà, avec tous ces mots-là vous ne pourrez pas aller dîner chez les « pitucos » (chochottes, culs serrés), mais vous pourrez parler avec le chauffeur de taxi ou prendre une « cerveza » (bière) dans un bar.

Loisirs à Santiago

Les sources d'informations et les bonnes adresses pour des activités culturelles et les loisirs :

- Livret d'accueil réalisé par les Services de l'Ambassade (édition mars 2008) disponible au Service de presse;

- L'association francophone Santiago Accueil propose de nombreuses activités et a édité un guide très précieux « Le Santiaguito » (le guide indispensable du Français au Chili) www.santiagoaccueil.com

- Quotidiennement une édition française électronique du « Petit journal » donne une information sur l'actualité française et les activités et sorties à Santiago;

- Regardez la rubrique petites annonces (maison à louer, employées de maison, voiture, ventes suite déménagement);

- Cherchez sur internet : www.lepetitjournal.com

- Il est intéressant de s'abonner à un quotidien tel que El Mercurio ou La Tercera afin de bénéficier de nombreuses réductions de loisirs (restaurant, forfaits de ski, spectacles…).

- Bibliothèques françaises: **Institut franco chilien** (ouvrages et DVD en français. ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h00 à 18h45 et le samedi de 10h00 à 13h45. L"inscription est gratuite pour les agents de l'Ambassade et leurs familles). **Lycée français Antoine de Saint Exupéry** (ouvrages en français et espagnol et DVD. Prêts gratuits aux parents ayant un ou des enfants inscrits au lycée).

Conclusion

Nous encourageons les nouveaux arrivants à contacter les membres de l'AFCA Chili pour se faire connaître.

L'AFCA Chili est une petite association récente qui accueille avec plaisir de nouveaux membres et compte sur les bonnes volontés pour toute initiative nouvelle afin de rendre l'association plus dynamique.

L'AFCA Chili tient à remercier pour la réalisation de ce premier livret d'accueil édition juillet 2008 toute l'équipe de la rédaction. Un grand merci pour leur collaboration et participation très active à :

Véronique LABONTE

Zaida DOUAULT

Martha VILLAREAL

François GREZAUD

Augusto BONDIUK

Annexe 1 : Contrat de travail pour la nana (employée de maison)

Contrato de Trabajo

(Para extranjeros con VISA sujeta a contrato)

En (ciudad) de Chile, a de . de 200__, entre (nombre, del empleador) . , (estado civil) , C.I. Nº , con domicilio en calle . Comuna de , en adelante "el empleador", y, (nombre de la trabajadora), (nacionalidad), (est. Civil), C. I. Nº , con domicilio en calle nº , comuna de, en adelante "el trabajador", se ha convenido el siguiente contrato de trabajo:

1.- El trabajador se compromete a ejecutar el trabajo de, (trabajo), en el domicilio del empleador.-

2.- La remuneración mensual del trabajador será de $ (en palabras), líquidos, pagadero por mensualidades vencidas. el empleador proporcionará al trabajador habitación y alimentación.-

3.- Las partes convienen en que los sesenta primeros días de vigencia del presente contrato se estimarán como períododе prueba; y que, previo aviso con tres días de anticipación durante dicho plazo, puede ponérsele término, sin otra obligación que la que tendrá el empleador de cancelar oportunamente el tiempo servido. transcurrido el período anterior el contrato se estimará de plazo indefinido, pudiendo ponérsele término en cualquier momento por alguna de las partes, mediante aviso escrito dado con treinta días de anticipación.-

4.- El trabajador tendrá derecho a un día completo de descanso a la semana el cual podrá ser fraccionado en dos medios días a petición del trabajador.-

5.- El presente contrato durará indefinidamente a contar del otorgamiento de visa al trabajador.-

6.- Cláusula de vigencia.- la obligación de prestar servicios emanada del presente contrato, sólo podrá cumplirse una vez que el trabajador haya obtenido la visación de residencia correspondiente en chile.-

7.- Cláusula de viaje.- el empleador se compromete a pagar, al término de la relación laboral, (sea por término de contrato, despido o renuncia) el pasaje de regreso del trabajador y los miembros de su familia, a su país de origen o al que oportunamente acuerden las partes, conforme a lo dispuesto en el inc. 2º del art. 37 del D.S. nº 597 de 1984. al respecto se tendrá presente que la señalada obligación del empleador existirá hasta que el extranjero salga del país u obtenga nueva visación o permanencia definitiva.-

8.- Se deja constancia que el trabajador cotizará en el régimen previsional chileno, comprometiéndose el empleador a efectuar las retenciones y entregarlas a las instituciones correspondientes.- para constancia firman el presente contrato en tres ejemplares de idéntico tenor.

Firma del Empleador
C.I.

Firma de la Trabajadora
C.I.

Nota: este contrato debe ser firmado ante notario o ante la inspección del trabajo correspondiente

Annexe 2: Formulaire d'adhésion AFCAMAE

N'OUBLIEZ PAS DE RÉGLER VOTRE COTISATION POUR L'ANNÉE 2008 !!!

BULLETIN D'ADHESION ASSOCIATION FRANCAISE DES CONJOINTS D'AGENTS DU MAE

Renouvellement Oui ☐ Première adhésion Oui ☐

Nom :_____ Prénom :_____

Date de naissance :_____ Formation : _____

Emploi actuel : _____Recruté(e) local(e) Oui ☐ Non ☐ ,

dans le poste Oui ☐ Non ☐, le privé Oui ☐ Non ☐, établissement français Oui ☐ Non ☐,

Cherchez-vous un emploi ? Oui ☐ Non ☐

Adresse actuelle :_____

_____

Autre adresse éventuelle (Si en poste à l'étranger, adresse permanente en France) : _____

_____

Téléphone domicile : _____ Téléphone bureau : _____

Télécopie : _____

E-mail : _____

Souhaitez-vous que figurent dans l'annuaire de l'AFCA ?

votre téléphone personnel Oui ☐ Non ☐, télécopie : Oui ☐ Non ☐

E-mail : Oui ☐ Non ☐ votre photo : Oui ☐ Non ☐

Je désire adhérer à l'AFCA et je joints un chèque bancaire à l'ordre de AFCA-MAE

☐ de 25 € (cotisation agent en poste à Paris ou Nantes)

☐ de 40 € (cotisation agent en poste à l'étranger)

☐ de 10 € (cotisation nouvel agent entrant au ministère)

☐ de .....€ (cotisation membre bienfaiteur)

Date : Signature :

L'AFCA adresse les courriers destinés aux adhérents/France et aux adhérents/Etranger au bureau de leur conjoint via la navette du ministère. Merci de bien vouloir remplir correctement cette rubrique

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CONJOINT

Nom : _____ Prénom : _____

Ministère d'origine : _____

Fonction exercée : _____

Nom et Adresse du Service : _____

Date de la prise de fonction dans le Poste : _____

Les cotisations versées à l'Afca sont déductibles des impôts à hauteur de 60% et dans la limite de 20% de votre revenu imposable

(Cf. CGI art 200).

♦Ces renseignements confidentiels ne sont utilisés que pour établir des statistiques anonymes qui nous permettent de répondre aux questions du Ministère et pour l'acheminement de notre courrier. Merci d'écrire avec soin et lisiblement.

AFCA-MAE, 23 rue La Pérouse, 75116 Paris, tél : 01 43 17 70 67, fax 01 43 17 70 66, e-mail : afca_mae@club-internet.fr – site internet : www.afca.mae.com